

MENTION



Dans le cadre de la campagne Pour un Québec accessible, ce lieu se voit décerner le coup de cœur en accessibilité architecturale et urbanistique pour les personnes à mobilité réduite de _____, citoyen-ne.*



www.pourunquebecaccessible.com

* Ce coup de cœur a été remis par un citoyen ou une citoyenne qui se base sur son appréciation personnelle de l'accessibilité de ce lieu. Ce coup de cœur n'affirme en rien que cet établissement respecte les normes prescrites et obligatoires en accessibilité architecturale.